

Déposer vos demandes de paiement pour les interventions « dispositif de protection des troupeaux contre la prédation » (n°70.26) et « investissements liés à la protection des exploitations contre la prédation » (n°73.16) de l'aide à la protection des troupeaux.

Accès et généralités

Tableau de bord Mes sollicitations Mes aides Mes documents Janine BELLE GROUPEMENT PASTORAL ...

Bienvenue sur Safran

Votre espace personnel : un accès rapide à votre tiers, vos demandes d'aide et vos sollicitations

Mes demandes d'aide en cours

Mes demandes (2) Partagées avec moi

PROTECTION DES TROUPEAUX CONTRE LA PRÉDATION - GROUPEMENT PASTORAL DES MOUTONNIERS DE VILLETTE (00000416)

Votée - Votée le vendredi 7 juillet 2023 à 00:00

Une décision a été votée Plus de détails

- > Les demandes de paiement sont accessibles directement depuis la page d'accueil de SAFRAN à partir des demandes d'aide en cours de traitement
- > Cliquer sur « plus de détails » pour déplier les informations de la demande d'aide pour laquelle vous désirez procéder à une demande de paiement.

PROTECTION DES TROUPEAUX CONTRE LA PRÉDATION - GROUPEMENT PASTORAL DES MOUTONNIERS DE VILLETTE (00000439)

Votée Votée le lundi 21 août 2023 à 00:00

Une décision a été votée Plus de détails

/!\ Attention à veiller à ce que vous disposiez bien d'une décision juridique pour cette demande d'aide avant de déposer une demande de paiement.

La décision juridique est envoyée par mail et se trouve aussi dans votre espace usager dans l'onglet « Mes documents »

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Ministère de l'Écologie et du Développement durable

Mes démarches

Tableau de bord Mes sollicitations Mes aides Mes documents

Bienvenue sur Safran

Document	Type	Date / Heure	Actions
FDC.docx PROTECTION DES TROUPEAUX CONTRE LA P... - 00000439	NOTIFICATION	01-09-2023 à 08h57	Télécharger Accéder à la demande

Seules les demandes de paiement déposées **après la date de signature inscrite sur la décision** juridique sont légalement valables

Après avoir cliqué sur « plus de détails », les dossiers pouvant faire l'objet d'une demande paiement apparaissent.

PROTECTION DES TROUPEAUX CONTRE LA PRÉDATION - GROUPEMENT PASTORAL DES MOUTONNIERS DE VILLETTE (00000439) Voir

Votée le lundi 21 août 2023 à 00:00

Une décision a été votée Moins de détails

- Dossier 00000439-1 PROTECTION DES TROUPEAUX CONTRE LA PRÉDATION - GROUPEMENT PASTORAL DES MOUTONNIERS DE VILLETTE Voté Demander un paiement
- Dossier 00000439-2 PROTECTION DES TROUPEAUX CONTRE LA PRÉDATION - GROUPEMENT PASTORAL DES MOUTONNIERS DE VILLETTE Voté Demander un paiement

Si votre demande d'aide comprend des dépenses relevant des deux interventions « *dispositif de protection des troupeaux contre la prédation (n°70.26)* » et « *investissements liés à la protection des exploitations contre la prédation (n°73.16)* de l'aide à la protection des troupeaux » deux boutons sont disponibles pour faire une demande de paiement pour chacun des deux dossiers.

Si votre demande d'aide ne concerne que l'une des deux interventions, une seule demande de paiement sera nécessaire.

Pour mémoire, les cinq types de dépenses éligibles par intervention :

- le gardiennage renforcé ou la surveillance renforcée des troupeaux effectués par l'éleveur, un salarié ou un prestataire de service et l'entretien des chiens de protection relèvent de l'intervention « *dispositif de protection des troupeaux contre la prédation (n°70.26)* »

- l'acquisition, stérilisation, test de comportement des chiens de protection, les investissements matériels: parcs électrifiés fixes ou mobiles, systèmes d'électrification et appareils de contrôle (voltmètres) ainsi que systèmes antivol dédiés au matériel d'électrification ; les analyses de vulnérabilité d'un élevage face au risque de prédation des troupeaux et l'accompagnement technique : prestation de conseil destinée à aider à la mise en œuvre des moyens de protection des troupeaux contre la prédation ou à l'amélioration de leur efficacité relèvent de l'intervention investissements liés à la protection des exploitations contre la prédation (n°73.16) de l'aide à la protection des troupeaux.

Il sera donc nécessaire en fonction de la nature des dépenses de faire **une ou deux demandes** de paiement.

✓ Revenir sur une demande de paiement en cours de saisie :

Il faut pour cela cliquer sur les trois points



Puis cliquer sur suivre les paiements .

Vous accédez alors à la demande de paiement en cours et pouvez reprendre sa saisie.

Cette méthode permet aussi de suivre l'évolution d'une demande de paiement terminée et envoyée au service instructeur.

Remplir le formulaire de demande de paiement

Après avoir cliqué sur le bouton « demande de paiement », vous accédez au formulaire de demande.

Le formulaire se compose de 5 écrans :

- Préambule
- Informations générales
- Domiciliation bancaire
- Pièces justificatives
- Récapitulatif de la demande

Investissements liés à la protection des exploitations contre la prédation : Préambule



1 Préambule :

Cet écran rappelle en titre l'intervention faisant l'objet de la demande de paiement et notamment les types de dépenses concernées et les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de la demande et qui devront être versées à l'étape 4.

Investissements liés à la protection des exploitations contre la prédation : Préambule

1 2 3 4 5
Préambule Informations générales Domiciliation bancaire Pièces justificatives Récapitulatif

Préambule

Précédent Suivant

Demande de paiement INTERVENTION 73.16 du Plan stratégique national de la PAC
Investissements liés à la protection des exploitations contre la prédation

Ce formulaire de demande de paiement concerne les dépenses réalisées au titre de la protection des troupeaux contre la prédation au cours de l'année 2023 pour les dépenses des types types 2a, 3, 4 et 5 relevant de l'intervention 73.16 du Plan stratégique national de la PAC.

- 2a chiens de protection : achat, stérilisation et test de comportement
- 3 investissements matériels (parcs électrifiés), hors chiens
- 4 analyse de vulnérabilité d'un élevage face au risque de prédation des troupeaux
- 5 accompagnement technique

Pour obtenir le paiement de l'aide, pour cette intervention, le demandeur adresse par ce formulaire à sa DDT(M) de rattachement une ou plusieurs demandes de paiement, accompagnée(s) de l'ensemble des justificatifs de l'acquiescement des dépenses réalisées.

- Le cahier de pâturage à jour daté et signé par le responsable du troupeau, qui en transmet une copie à chaque demande de paiement
- Dépenses sur facture – investissement matériel, test de comportement, analyse de vulnérabilité, accompagnement technique
 - * factures et état récapitulatif des factures visées par le commissaire aux comptes ou l'expert-comptable (pour les structures privées), ou par le comptable public (pour les structures publiques). L'état récapitulatif porte la mention « acquitté », le nom/prénom du signataire, sa signature et son cachet ;
 - ou
 - * factures accompagnées d'une copie des relevés de compte bancaire sur lesquels apparaissent les débits correspondants, qui seront surlignés ;
- Dépenses forfaitaires – achat, stérilisation chien
 - * Copie du certificat d'identification du chien à l'ICAD,
 - * Copie du carnet de vaccination ou un document vétérinaire attestant que les vaccinations CHPLR (C-maladie de Carré ; H-hépatite de Rubbarth ; P-parovirose ; L-leptospirose ; R-rage) du chien sont à jour.
- Compléments techniques
 - * Pour les analyses de vulnérabilité, l'accompagnement technique et le test de comportement du chien, le rapport correspondant à la réalisation de l'action doit être fourni en plus
 - * Pour les investissements matériels, des photographies géolocalisées. Elles doivent être datées et l'identifiant de l'ilot indiqué. Pour les clôtures fixes : une photo chacune des parcelles équipées ; pour le matériel mobile une photo de la parcelle avec les animaux où la durée de pâturage est la plus longue.

Les DDT(M) pourront éventuellement demander des documents supplémentaires qu'elles jugeront nécessaires à l'instruction de la demande.

Pour être éligibles, les dépenses relatives à l'opération doivent être réalisées physiquement entre la date de validité fixée par la décision attributive de subvention et au plus tard avant le 31/12/2023. A titre d'illustration, l'achèvement physique effectif peut être caractérisé par la livraison du matériel, la réception des livrables de prestations intellectuelles, la présence du chien de protection sur le troupeau ...

En outre, doit également intervenir avant cette date : la livraison du matériel pour la réalisation de clôtures électrifiées (fourniture d'un bon de livraison et d'une facture), l'arrivée du chien de protection dans le troupeau, ainsi que la remise des rapports de prestation intellectuelle suite aux analyses de vulnérabilité, accompagnements techniques et test de comportement.

La dernière demande de paiement doit être déposée au plus tard le 1er juillet 2024. Les dépenses non acquittées et/ou qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de paiement à cette date ne seront pas aidées. Aucune avance n'est versée dans le cadre de cette mesure.

Les dépenses supportées par le bénéficiaire peuvent être présentées en une ou plusieurs fois. La somme des acomptes ne pourra excéder 80% du montant prévisionnel de la subvention.

Le nombre maximum de demandes de paiement est fixé à trois soit deux acomptes et le solde avant la date limite de validité de subvention.

IMPORTANT : Seules les dépenses réellement supportées donnent lieu à subvention. Aussi le demandeur doit veiller à ce que la dépense soit décaissée de son compte bancaire lors de la transmission de la demande de paiement.

Précédent Suivant

Cliquer sur le bouton « suivant » pour passer à l'écran suivant.

Le bouton « suivant » permet d'enregistrer la progression dans la saisie de la demande.

2 Informations générales

La succession d'écrans qui compose cet onglet va permettre de saisir les données nécessaires à la demande de paiement.

1 Préambule 2 Informations générales 3 Domiciliation bancaire 4 Pièces justificatives 5 Récapitulatif

Informations générales

Précédent Suivant

- Ma demande d'aide

PROTECTION DES TROUPEAUX CONTRE LA PRÉDATION - GROUPEMENT PASTORAL DES MOUTONNIERS DE VILLETTE	GROUPEMENT PASTORAL DES MOUTONNIERS DE VILLETTE
Référence administrative : 00000439-1 Montant voté : 14200 €	SIRET : 410982532 00021 Je suis ou je représente : Association NAF : 01.45Z - Élevage d'ovins et de caprins Forme juridique : Association

- Paiements déjà demandés

Aucun paiement n'a été demandé

- Ma demande de paiement

Type de paiement * - Votre choix -

Commentaire

Précédent Suivant

- Ma demande d'aide :

Cette section récapitule les références administratives du dossier, le montant proposé à l'issue de l'instruction de la demande d'aide, les données de votre entreprise (Siret, forme juridique)

- Paiements déjà demandés

Rappelle les demandes de paiement déjà déposées pour cette intervention s'il y a lieu, en cas de demande d'acompte effectuée précédemment.

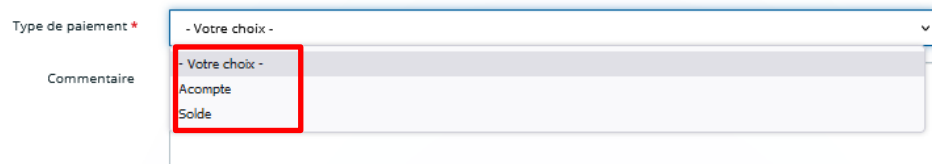
Pour la première demande de paiement, cette section n'est donc pas remplie.

- Ma demande de paiement

Type de paiement : permet de sélectionner si votre demande constitue un acompte ou une demande de solde.

Pour mémoire, il est possible de faire au maximum 2 demandes d'acompte dans la limite de 80% du montant proposé et une seule demande de solde.

• Ma demande de paiement



The screenshot shows a form titled "Ma demande de paiement". It has two main fields: "Type de paiement" and "Commentaire". The "Type de paiement" field is a dropdown menu with a red asterisk indicating it is required. The dropdown is open, showing three options: "- Votre choix -", "Acompte", and "Solde". A red rectangular box highlights the "Acompte" and "Solde" options. The "Commentaire" field is currently empty.

Cliquer sur le type de paiement désiré.

Il est possible de joindre un commentaire si besoin.

Cliquer sur le bouton suivant pour accéder au formulaire de saisie des données de la demande.

Suivant ➞

/ !\Important : Pour enregistrer votre progression il faut appuyer sur les boutons « Suivant » ou « Précédent ».

⏪ Précédent

N'hésitez pas à cliquer très régulièrement sur le bouton suivant au fur et à mesure de la saisie du formulaire pour bien enregistrer votre progression. Tant que les données avec un astérisque * ne sont pas toutes saisies, le formulaire ne progressera pas à l'étape suivante mais les données déjà renseignées seront enregistrées.

Pour revenir à l'écran de saisie appuyer sur le bouton Précédent.

⏪ Précédent

● DISPOSITIF DE PROTECTION

● Informations générales

Effectif maximal au pâturage *

Nombre **maximal** d'animaux composant le troupeau qui seront détenus en 2023 sur une **période d'au moins 45 jours consécutifs** et pour lesquels des moyens de protection seront mis en œuvre

Les animaux pris en compte sont :

- Les ovins et caprins de plus d'un an figurant sur la déclaration de transhumance DPPP (Directions départementales de la protection des populations) ou établie sur la base de la demande d'aide aux ovins et pour les caprins, de la demande d'aide aux caprins.
- Les ovins et caprins de moins d'un an figurant sur la déclaration de transhumance ou sur le cahier d'agnelage, à défaut, le cahier de pâturage de la campagne précédente.
- Les ovins et caprins détenus en pension par le demandeur sur une période d'au moins 90 jours consécutifs. Cette durée est ramenée à 45 jours si la prise en compte des animaux détenus en pension n'a pas d'incidence sur la catégorie de taille du troupeau (cf. ci-dessous).

Dont nombre d'animaux pris en pension

Catégorie selon la taille du troupeau *

Veillez sélectionner une valeur



Mode de conduite prépondérant du troupeau *

Veillez sélectionner une valeur



● Dispositif de protection

Informations générales :

Permet de renseigner les données suivantes :

- Effectif maximal au pâturage : nombre d'animaux ovins/caprins protégés composant le troupeau
- Dont nombre pris en pension : préciser le nombre d'animaux pris en pension **parmi** l'effectif maximal
- Catégorie selon la taille du troupeau : permet de sélectionner la tranche de taille du troupeau

Catégorie selon la taille du troupeau *

Veillez sélectionner une valeur



Mode de conduite prépondérant du troupeau *

Veillez sélectionner une valeur

- A - De 25 à 150
- B - De 151 à 450
- C - De 451 à 1200
- D - De 1201 à 1500
- E - Supérieure à 1500



● PATURAGE

à compléter lors de la demande du solde.

Mode de conduite prépondérant du troupeau : permet de préciser le mode de conduite du troupeau « Gardiennage », « Mixte » ou en « Parcs »

Mode de conduite prépondérant du troupeau *

Veillez sélectionner une valeur



● RÈGLES DE PATURAGE

Veillez sélectionner une valeur

- Gardiennage
- Mixte
- Parcs

à compléter lors de la demande du solde.

- **Dispositif de protection**

● CARNET DE PATURAGE

A remplir lors de la demande du solde.

Ajouter

Numér...	Périod...	Périod...	Nomb...	Comm...	Précis...	Unité(...	Unités...	Effecti...	Effecti...	Garde ...	Nomb...	Parcs ...	Parcs ...
<													>

Le carnet de pâturage est à **remplir dans Safran de façon obligatoire uniquement à la demande de solde.**

Pour les demandes d'acompte une copie du carnet de pâturage en cours de remplissage à la date de la demande suffit et sera à joindre à l'étape 4 « Pièces justificatives ».

IMPORTANT : Si votre demande d'aide nécessite une demande de paiement pour chacune des deux interventions (si vous avez des dépenses relevant du gardiennage ou de l'entretien du chien ET des dépenses d'investissement), afin de ne pas remplir deux fois le carnet de pâturage pour chacune des demandes, remplissez uniquement le carnet de pâturage de l'intervention « *dispositif de protection des troupeaux contre la prédation (n°70.26)* » lors de la demande de solde de cette dernière intervention.

Pour saisir le carnet de pâturage, il faut cliquer sur le bouton « Ajouter » pour saisir les données de chaque lot d'animaux. La fenêtre suivante apparaît pour chaque ligne correspondant à un lot d'animaux et à une période de pâturage.

AJOUTER UNE LIGNE

● Carnet de pâturage

Numéro de lot *

Période de pâturage

Période de pâturage - Date de début *

Période de pâturage - Date de fin *

Nombre de jours *

Localisation

Commune(s) *

Préciser le cercle *

Unité(s) pastorale(s), lieux-dits et/ou n° d'îlots PAC *

Joindre une photographie aérienne le cas échéant

Unités pastorales en cœur de parcs ou réserve naturelle nationale? * Oui Non

Numéro du lot concerné par la ligne

Saisir les dates de début et de fin de pâturage et le nombre de jours de pâturage correspondant.

Préciser le nom de la/des commune(s) concernée(s)

Préciser le cercle de protection 0, 1, 2 ou 3

Préciser en priorité le n° d'îlot PAC

Préciser si la localisation se trouve en cœur de parc national ou en réserve naturelle nationale

Effectifs animaux

Effectif animaux de plus d'1 an *

Effectif animaux de moins d'1 an *

Garde ou surveillance *

Précisez si surveillance (**Sur**) ou gardiennage (**Gard**) et précisez si effectué par un berger (**B**), un aide-berger (**AB**) ou l'éleveur berger (**EB**) ou un prestataire (**P**)

SO : Sans objet, ce moyen de protection n'est pas mis en œuvre

exemple si gardiennage par un éleveur = Gard/ EB

Nom et Prénom de la(des) personne(s) assurant le gardiennage *

Nombre de chiens de protection *

Parcs électrifiés en journée *

PP : usage d'un parc de pâturage électrifié, en place de façon permanente sur la période

PM : usage d'un parc de pâturage électrifié mobile

SO : Sans objet, ce moyen de protection n'est pas mis en œuvre

Parcs électrifiés nocturne *

PR P : usage d'un parc de regroupement **permanent**, électrifié, utilisé pour le regroupement nocturne quotidien

PR M : usage d'un parc de regroupement **mobile**, électrifié, utilisé pour le regroupement nocturne quotidien

RB : regroupement quotidien du troupeau en bergerie

SO : Sans objet, ce moyen de protection n'est pas mis en œuvre

Préciser l'effectif et l'âge des animaux composant le lot.

Permet de choisir le mode de garde ou de surveillance parmi les choix de combinaison de la liste déroulante. Les abréviations utilisées sont définies ici.

Nom de la personne assurant le gardiennage pour cette période

Nombre de chiens de protection présents dans le troupeau sur la période. Indiquez 0 si vous ne recourrez pas à ce mode de protection pour ce lot.

Parcs électrifié en journée et nocturne : Permet de choisir le type de parc mis en œuvre s'il y a lieu.

Enregistrer à la fin de la saisie de chaque ligne.

Ajoutez une ligne autant de fois qu'il y a de lots et de périodes de pâturage pour l'ensemble du troupeau.

Suivant

Pensez à cliquer régulièrement sur Suivant ou Précédent pour enregistrer les saisies déjà effectuées.

Précédent

2.1 Saisies des données spécifiques aux dépenses de l'intervention « investissements liés à la protection des exploitations contre la prédation (n°73.16) »

- **Chiens de protection**

- CHIENS DE PROTECTION

Identification du c...	Achat : montant H...	Stérilisation : mon...	Test de comporte...	N° Facture / bon ...	Date facture / bo...	Date d'acquitemm...	
<							Ajouter >

Comme pour le carnet de pâturage, il faut cliquer sur le bouton « Ajouter » pour saisir les données de chaque chien de protection. La fenêtre suivante apparaît pour chaque ligne correspondant à un chien.

AJOUTER UNE LIGNE

- Chiens de protection

Identification du chien *
Indiquer "numéro ICAD"

Achat : montant HT (€) *
Indiquer "0" si non concerné par la dépense.

N° bon livraison (ou N° facture)
Concernant l'achat du chien

Date bon livraison (ou date facture)
Concernant l'achat du chien

Stérilisation : montant HT (€) *
Indiquer "0" si non concerné par la dépense.

Test de comportement : montant HT (€) *
Indiquer "0" si non concerné par la dépense.

N° Facture

Date facture

Date d'acquittement

Numéro ICAD d'identification du chien

Achat : Montant HT (€) : si le chien est acheté lors de la campagne en cours, sinon saisir 0.

Indiquer les données concernant le bon de livraison ou la factures d'achat du chien.

Concernant l'achat du chien

Stérilisation : si le chien est stérilisé lors de la campagne en cours, sinon saisir 0.

Test de comportement : si le chien a suivi un test lors de la campagne en cours, sinon saisir 0

. Indiquer les données concernant la factu du test de comportement

Enregistrer à la fin de la saisie de chaque ligne

Les pièces justificatives (factures, bons de livraisons ou attestations I-CAD) seront à verser à l'étape suivante 4 « pièces justificatives ».

Ajoutez une ligne autant de fois qu'il y a de chiens pour lesquels vous sollicitez le paiement d'une dépense (achat, stérilisation ou test de comportement) pour cette demande de paiement.

Suivant ⌂

Pensez à cliquer régulièrement sur Suivant ou Précédent pour enregistrer les saisies déjà effectuées.

⌂ Précédent

- Investissements matériel

- INVESTISSEMENTS MATÉRIELS

Détail des dépenses	Quantité	Montant HT en €	N° facture	Date de la facture	Date d'acquittement	
		Somme : 0,00 €				

Il faut cliquer sur le bouton « Ajouter » pour saisir les données de dépenses d'investissement matériel

AJOUTER UNE LIGNE
✕

- Investissements matériels

Détail des dépenses *

Quantité

Montant HT en € *

N° facture *

Date de la facture *

Date d'acquittement *

Enregistrer Annuler

Nature de la dépenses (*filets, postes...*)

Quantités selon la nature de la dépense

Remplir les données de facturation.

Enregistrer à la fin de la saisie de chaque ligne.

Ajoutez une ligne autant de fois qu'il y a de factures de dépenses d'investissement.

Les factures seront à verser à l'étape suivante 4 pièces justificatives.

Suivant

Pensez à cliquer régulièrement sur « Suivant » ou « Précédent » pour enregistrer les saisies déjà effectuées.

Précédent

- **Analyse de vulnérabilité et accompagnement technique :**

- **ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE**

- **Analyse de vulnérabilité**

Avez vous procédé à des dépenses liées à une analyse de vulnérabilité? Oui Non

- **Accompagnement technique**

Etes vous concernés par l'accompagnement technique? Oui Non

Répondez par « oui » si votre demande de paiement sollicite des dépenses de l'un ou l'autre des deux types.

Le détail des informations à renseigner se déroule alors.

Sinon indiquez non et passez à la suite.


> *Analyse de vulnérabilité :*


- **Analyse de vulnérabilité**

Avez vous procédé à des dépenses liées à une analyse de vulnérabilité? Oui Non

Montant HT en €

N° facture

Date de la facture 

Date d'acquittement 

Indiquer le montant de la dépense et les données de facturation n°, date et date d'acquittement

> Accompagnement technique :

Deux types d'accompagnement technique peuvent faire l'objet de la demande de paiement : les formations individuelles et les formations collectives.

✓ *Formation collective*

• Accompagnement technique

Etes vous concernés par l'accompagnement technique? Oui Non


• Formation collective


Nombre de jours en formation collective

Montant HT par jour

Montant HT en €

N° facture

Date de la facture 

Date d'acquittement 

Indiquer s'il y a lieu le nombre de jours de formation collective, le montant par jour de la formation et le montant total de la formation.

Renseigner ensuite les données de facturation de la formation.

✓ *Formation individuelle*


• Formation individuelle


Nombre de jours de visites individuelles

Montant HT par jour

Montant HT en €

N° facture

Date de la facture 

Date d'acquittement 

Indiquer s'il y a lieu le nombre de jours de formation individuelle, le montant par jour de la formation et le montant total de la formation.

Renseigner ensuite les données de facturation de la formation.

2.2 Saisies des données spécifiques aux dépenses de l'intervention « dispositif de protection des troupeaux contre la prédation (n°70.26) »

1A Gardiennage effectué par l'éleveur berger

Cliquer sur « Ajouter » et renseigner une ligne par éleveur participant aux opérations de gardiennage du troupeau.

● 1A - Gardiennage effectué par l'éleveur-berger

Nom de l'intervenant	Nombre de jours de gardiennage/s...	Dont Nombre de jours en cœur de ...	Montant éligible en € (b) = (a) x 30,...	
				Ajouter
				Somme : 0,00 €

AJOUTER UNE LIGNE

- GARDIENNAGE/SURVEILLANCE PAR L'ÉLEVEUR

Nom de l'intervenant *

Nombre de jours de gardiennage/surveillance effectué(e)- (a) *

Dont Nombre de jours en cœur de parc national ou en réserve naturelle nationale *

Montant éligible en € (b) = (a) x 30,75€ *

Coût unitaire = 30,75 € pris en charge à hauteur de 80% soit 24,60 € hors cœur de parcs et réserve naturelle nationale et 100 % en cœur de parc ou en réserve naturelle nationale, dans la limite des plafonds annuels

Enregistrer Annuler

Préciser le nom de l'éleveur berger

Renseigner le nombre de jour de -gardiennage effectué par l'intervenant.

Préciser le nombre de jours de gardiennage effectués en cœur de parc national ou en réserve naturelle nationale parmi le nombre de jour total

Montant éligible : multiplication entre le nombre de jour de gardiennage et le forfait éleveur berger

Enregistrer à la fin de la saisie de chaque ligne.

1B Gardiennage/surveillance effectué par un salarié

Cliquer sur « Ajouter » et renseigner une ligne salarié participant aux opérations de gardiennage/surveillance du troupeau.

● 1B - Gardiennage/surveillance effectué(e) par un salarié

Nom et prénom...	Fonction de l'interven...	Salaire par moi...	Nombre de mo...	Quotité du trav...	Montant prévis...	Présence en co...	Présence en ce...		
					Somme : 0,00 €				

Ajouter

AJOUTER UNE LIGNE

- Gardiennage/surveillance effectué(e) par un salarié

Nom et prénom de l'intervenant *

Fonction de l'intervenant *
Veuillez sélectionner une valeur

Salaire par mois (brut + cotisation patronales) (a) *

Nombre de mois de gardiennage (b) *

Quotité du travail consacré à la protection du troupeau (c) *

Montant prévisionnel total en € (a)x(b)x(c) *

Présence en coeur de parc ou en réserve naturelle nationale? *

Présence en cercle 0? *

Enregistrer Annuler

Indiquer les nom et prénom du salarié

Préciser sa fonction parmi les choix de la liste déroulante : Berger ou Aide Berger

Indiquer le salaire brut

Nombre de mois de gardiennage consacrés à la protection du troupeau

Dans le cas où le contrat de travail ne porte pas uniquement sur le gardiennage renforcé des lots d'animaux faisant l'objet de la demande d'aide. Si le berger ou l'aide berger n'est pas à temps complet sur des opérations de gardiennage, de surveillance du troupeau ou de mise en place des mesures de protection, et qu'il effectue régulièrement des activités comme la traite, la fabrication de fromage ou autres travaux agricoles, alors le coût correspondant au temps consacré à ces opérations n'est pas éligible à cette mesure et doit être décompté de la quotité de travail dans le champ ci dessous.

Pourcentage à appliquer en fonction de la quotité de travail consacré à la protection du troupeau. Ce pourcentage ensuite pour le calcul du montant éligible. Ex : 50% en cas de mi-temps

Montant éligible calculé avec les trois données précédentes

Indiquer si le salarié participe à des opérations de gardiennage en coeur de parc national ou en réserve naturelle nationale

Enregistrer à la fin de la saisie de chaque ligne.

1B Gardiennage/surveillance effectué(e) par prestation de service

Cliquer sur Ajouter et renseigner une ligne par prestataire de service intervenant dans les opérations de gardiennage/surveillance du troupeau.

● 1C - Gardiennage/surveillance effectué(e) par prestation de service

Nom de l'...	Coût HT p...	Nombre ...	Quotité d...	Montant ...	Présence ...	Présence ...	Prestatair...	N° de la f...	Date de l...	Date d'ac...	
				Somme :							
				0,00 €							

AJOUTER UNE LIGNE

● Gardiennage/surveillance effectué(e) par prestation de service

Nom de l'entreprise ou de la structure émettrice du service *

Coût HT par mois (a) *

Nombre de mois de gardiennage (b) *

Quotité du travail consacré à la protection du troupeau (c) *

Montant de la dépense éligible HT en € (a)x(b)x(c) *

Présence en coeur de parc ou en réserve naturelle nationale? *

Présence en cercle 0? *

Prestataire membre d'un du GP? *

N° de la facture *

Date de la facture *

Date d'acquittement *

Enregistrer Annuler

Nom du prestataire

Renseigner les données permettant de calculer le montant de la dépense

Si le prestataire intervient en cœur de parc national ou en réserve naturelle nationale

Si le prestataire intervient en cercle 0

Renseigner « oui » ou « non » dans liste déroulante

Renseigner les données de la facture justificative de la dépense

Enregistrer à la fin de la saisie de chaque ligne.

Précédent

Suivant

Pensez à cliquer régulièrement sur « Suivant » ou « Précédent » pour enregistrer les saisies déjà effectuées.

Chien de protection

● 2 - Chiens de protection

Alimenter le tableau avec les chiens éligibles au forfait de 815€

Ajouter

Nom du chien	Identification du chien (numéro de puce)
<	>

AJOUTER UNE LIGNE

● DÉPENSES LIÉES à l'entretien du CHIEN DE PROTECTION

Nom du chien

Identification du chien *
Indiquer "numéro ICAD"

Enregistrer **Annuler**

Renseigner autant de lignes que de chiens pour lesquelles vous sollicitez le paiement du forfait d'entretien

Suivant

Précédent

Pensez à cliquer régulièrement sur « Suivant » ou « Précédent » pour enregistrer les saisies déjà effectuées.

3/ Domiciliation bancaire

1 Préambule 2 Informations générales 3 Domiciliation bancaire 4 Pièces justificatives 5 Récapitulatif

Ma domiciliation bancaire

Précédent Suivant

• Sélectionnez la domiciliation que vous souhaitez utiliser :

Compte GROUPEMENT PASTO MOUTO

SEPA

IBAN : FR14 2004 1010 0505 0001 3M02 606

BIC : PSSTFRPPLIL

Relevé d'identité bancaire : [RIB.docx](#)

18/07/2023 14:37 (12.39 Ko)

Sélectionné

Utiliser une nouvelle domiciliation

Précédent Suivant

Par défaut les données bancaires déjà disponibles dans votre espace sont sélectionnées.

Cet écran permet de vérifier et confirmer ces informations.

Si vos informations ont changé, sélectionner « Utiliser une nouvelle domiciliation ».

La section suivante apparaît pour permettre la saisie des nouvelles données bancaires.

• Vous pouvez ajouter une domiciliation bancaire en renseignant le formulaire ci-dessous :

Domiciliation bancaire à l'étranger, hors SEPA Oui Non

Titulaire du compte *

IBAN *

BIC *

• Veuillez joindre votre relevé d'identité bancaire.

Relevé d'Identité Bancaire*

Ajouter

Ajouter la copie du RIB correspondant avec le bouton Ajouter.

4/ Pièces justificatives du paiement

The screenshot shows a progress bar at the top with five steps: 1. Préambule, 2. Informations générales, 3. Domiciliation bancaire, 4. Pièces justificatives (highlighted with a black circle), and 5. Récapitulatif. Below the progress bar, the title 'Pièces justificatives du paiement' is displayed with a document icon. There are two navigation buttons: 'Précédent' on the left and 'Suivant' on the right. A text box below contains the instruction: 'Veuillez ajouter les pièces nécessaires à la prise en compte de votre demande de paiement.'

C'est à cette étape qu'il faut joindre les pièces justificatives nécessaires à ajouter à la demande de paiement.

Les pièces dont le nom est avec un astérisque rouge sont obligatoires pour transmettre la demande au service instructeur.

La liste proposée est conditionnée aux dépenses saisies à l'étape 2 « Informations générales ». Ex : Si aucune dépense d'Analyse de vulnérabilité n'est saisie dans le formulaire de demande de paiement, la pièce « Rapport d'analyse de vulnérabilité » ne figure pas dans liste.

En cas d'oubli de saisie d'une dépense il est possible de cliquer sur « Précédent » pour saisir la dépense omise. La liste des pièces demandées se met alors à jour et la pièce pourra être versée.

Pour ajouter une pièce cliquer sur le bouton « Ajouter »

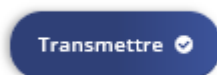
The screenshot shows a specific requirement for a piece of evidence. The title is 'Photos géolocalisées permettant de vérifier la réalité de l'investissement*'. Below the title, there is a description: 'Seuls les investissements matériels sont concernés. Clôtures fixes : au moins une photographie par parcelle équipée. Clôtures mobiles : au moins une photographie de la parcelle où le troupeau pâture/est regroupé le plus longtemps.' To the right of the description is a dark button with a plus sign and the text 'Ajouter'.

5/ Récapitulatif

Cette dernière étape comprend :

- les engagements inhérents à la demande de paiement
- le récapitulatif des informations saisies permettant de vérifier les erreurs éventuelles.
- votre domiciliation bancaire
- la liste des pièces justificatives versées à la demande
- les conditions générales avec la coche obligatoire « *Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.* » à la toute fin du formulaire


* Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.



Le bouton « Transmettre » permet d'envoyer la demande de paiement au service instructeur

!/ Attention En cas d'erreur, il est à ce niveau encore possible cliquer sur le Bouton « Précédent » pour modifier les données saisies. Par contre, une fois transmise il n'est plus possible de modifier la demande de paiement depuis le formulaire.

!/ Attention à de ne pas quitter ou fermer cette page avant d'avoir cliqué sur le bouton « Transmettre » sinon la demande de paiement n'est pas envoyée au service instructeur. Dans le cas contraire, la demande est toujours disponible dans votre portail usager mais n'est pas envoyée et ne pourra pas être traitée.

 En cas d'oubli de transmission ou de fermeture de la fenêtre avant transmission, il est possible depuis l'onglet « Mes aides » de revenir sur la demande grâce au bouton « trois points », puis « Suivre les paiements » et en se rendant à l'étape 5 « Récapitulatif » transmettre la demande.



PROTECTION DES TROUPEAUX CONTRE LA PRÉDATION - GROUPEMENT PASTORAL
DES MOUTONNIERS DE VILLETTE (00000439)

Votée Votée le lundi 21 août 2023 à 00:00

Une décision a été votée Plus de détails

Voir

Gérer l'accès

Dupliquer

Suivre les paiements
00000439-1